



Laon, le 23 /10 /2020

En préambule, la direction nous annonce fièrement que le NRP va se poursuivre dès le 1er janvier 2021. La DG a validé les propositions de la DDFIP 02, assumant ainsi un passage en force. Au mépris du positionnement de nombreux élus locaux et de la position de l'ensemble des OS de notre département. La CGT Finances Publiques dénonce cette méthode comme elle combat le fond de cette énième réforme de casse du service public.

La lutte pour nous est loin d'être terminée, nous reviendrons vers les agents pour plus de précisions sur ce point.

Second point abordé en amont de l'ordre du jour : la crise sanitaire. Depuis septembre, 12 agents ont été testé positif au covid 19, ce qui avec les cas contacts et potentiellement contacts représente une cinquantaine d'agents en septaine.

Pour lutter contre cette reprise épidémique toujours les mêmes recommandations, port du masque, distance physique, lavage des mains et aération des bureaux.

Suite à la décision du conseil d'Etat de revenir à la définition d'avant le 29 août, des personnes vulnérables , la CGT a demandé à la direction d'en informer les agents concernés et de mettre en place un télétravail généralisé et / ou des ASA pour ces collègues. La santé doit être la priorité. La direction locale ne répond pas à cette demande et attend les ordres de la DG.

Quid de la mise en place d'une rotation des agents dans les services et du matériels supplémentaires de télétravail ? La DDFIP 02 doit se préparer à affronter la 2ème vague.

Harmonisation des horaires :

Le test a commencé dès le 1er septembre dans tout le département, cette mise en place effectuée avant même d'en informer le CTL démontre une fois de plus « la qualité du dialogue social » dans notre département.

Il s'agit de 20h d'accueil dit libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et d'un accueil exclusivement sur RDV l'après-midi. Pour rappel avant la politique systématique de réduction des horaires d'accueil nous étions ouverts 30h par semaine. Une nouvelle fois le service public recule, une nouvelle fois le dogme de la « désintoxication de l'usager du guichet » l'emporte. De manière bornée notre administration persiste et signe, les usagers devront selon eux à terme s'habituer au tout numérique .

Nous le savons ce tout dématérialisé met de côté un grand nombre d'usagers. Pour le CGT nous devons rester un service public accessible à tous. Ces choix d'horaires serviront également d'arguments pour légitimer les futures suppressions d'emplois. Pour toutes ces raisons la CGT FIP 02 a voté contre ces nouveaux horaires.

Indicateurs transparence SIE :

Rien de bien nouveau, nous avons toujours eu ce type d'indicateurs. Globalement si l'usager est satisfait, on le doit d'abord au professionnalisme et à l'investissement des agents qui travaillent au contact des usagers.

Que faisons nous si un indicateur est mauvais ?

Un indicateur peut-il être au mauvais ? Ou sont-ils à l'image des expérimentations DGFIP toujours positifs à priori ?

Pas de réponse à ces questions ironiques de la CGT, mais les agents connaissent déjà la réponse.

Réorganisation des services de contrôle :

Le Nouveau Réseau de Proximité dans l'Aisne vise à concentrer les missions du contrôle sur Soissons, en laissant la possibilité aux agents de travailler à distance sur Saint-Quentin, sans positionnement d'une antenne à Saint Quentin. C'est en ces termes que nous est présentée cette réorganisation.

La disparition des services de contrôle de St Quentin n'est pas acceptable. Quelle plus-value pour le service public ? Quelle logique métier ?

Pas de réelles réponses à ces questions, si ce n'est une logique de management et de pilotage tellement plus simple ainsi selon notre direction. Bref des arguments bien maigres et peu convaincants.

Un seul objectif : les suppressions de postes. Des agents qui travaillent à distance et sans antenne, c'est à dire en insécurité chronique quant à leurs situations individuelles. Une situation que dénonce la CGT qui milite depuis toujours pour le

renforcement des droits et garanties des agents.
La CGT demande des services de contrôle de plein exercice.

Païement de proximité :

Confier à un prestataire externe les opérations d'encaissement les mettre en concurrence !

On parle ici de manière totalement décomplexée de privatisation de nos missions.
Quel fonctionnaire peut être favorable à ça ?

On essaie de nous vendre ça comme un meilleur service public ... ou plutôt au public parce-que désormais ça se passera chez les buralistes sans fonctionnaires et sans agents DGFIP .

L'Etat laisse cette tâche à une filiale de la française des jeux nouvellement privatisée !

Le symbole et le message sont limpides ! Abandon et privatisation de cette mission.
La CGT condamne ce choix.